

## Tersagnac en appelle à la CCGA



Tersagnac en appelle à la CCGA

L'association Territoire de santé Gascogne Armagnac a adressé le 2 novembre, un courrier au président de la Communauté de communes du Grand Armagnac (CCGA), et aux élus communautaires, afin d'être entendue, soutenue et accompagnée par la CCGA et les maires du territoire.

Le courrier rappelle le problème de désertification médicale du territoire et la création de Tersagnac et souhaite que ce sujet soit abordé en Conseil communautaire.

« Ainsi que vous le savez, la situation démographique médicale et paramédicale, déjà très altérée depuis un an, se détériore rapidement avec le vieillissement de la population allié au départ en retraite de professionnels de santé – en particulier de médecins généralistes – sans remplacement des partants. Depuis un an, devant cette situation, les professionnels de santé du territoire se sont regroupés en une association nommée Tersagnac.

Cette association a agi jusqu'ici dans les limites de ses possibilités pour alerter les différents décideurs des régions sur lesquelles le territoire se trouve à cheval. Les élus, les administratifs, mais aussi la population ont été alertés. Des propos encourageants ont été tenus, des engagements moraux ont été pris.

Aujourd'hui, force est de constater que rien n'a été entrepris, qu'aucune solution n'est en vue.

Les membres de l'association Tersagnac sont conscients que, seuls, ils ne pourront rien. L'engagement de la Communauté des Communes du Grand Armagnac, des municipalités du territoire est indispensable. Faute de quoi l'ensemble des professionnels de santé se découragera, ce qui conduira à une disparition progressive des soins de premier recours sur notre territoire avec de lourdes répercussions sur la santé de la population et l'économie locale.

L'Association Tersagnac réclame que la problématique du Désert Médical de notre territoire soit inscrite à l'ordre du jour de la Communauté de Commune du Grand Armagnac et que l'association soit présente pour en débattre.

Dans l'attente de ce signal fort de la part de tous nos élus du territoire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Communauté des Communes du Grand Armagnac, à l'expression de nos sentiments distingués. » **Le bureau de l'association Tersagnac.**